

Rapport annuel

Etablissements de Bellechasse

—
2014

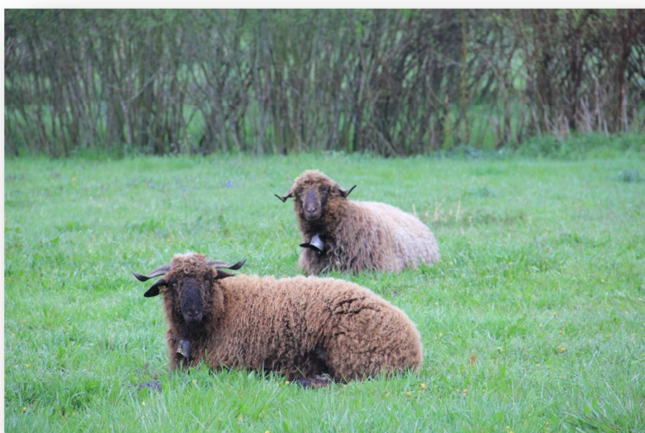


ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

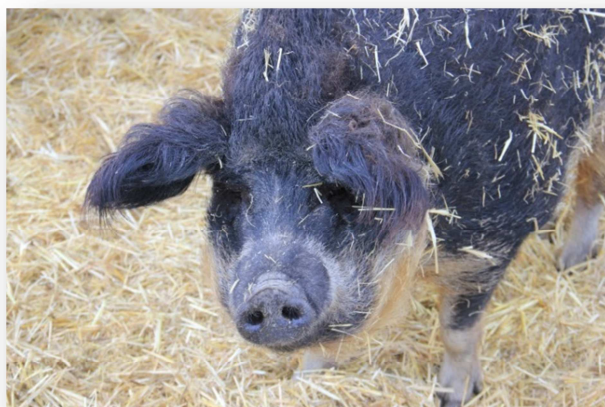
Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD



Exemples d'engagement des Etablissements de Bellechasse en faveur de races rustiques en voie de disparition



Moutons roux du Valais



Porc laineux



Oies de Diepholz

Contenu

1	Organes des Etablissements de Bellechasse	5
1.1	Commission administrative	5
1.1.1	Membres de la commission administrative	5
1.1.2	Message du président de la commission administrative	5
1.1.3	Message du président de la sous-commission économique	6
1.1.4	Message du président de la sous-commission pénitentiaire	7
1.2	Direction des Etablissements de Bellechasse	7
1.2.1	Membres de la direction	7
1.2.2	Message du directeur	7
1.2.3	Organigramme	9
2	Détails	10
2.1	Détenus	10
2.1.1	Effectif des détenus au 31 décembre 2014	10
2.1.2	Confessions au 31 décembre 2014	10
2.1.3	Journées de détention par maison	10
2.1.4	Taux d'occupation par maison	11
2.1.5	Répartitions par cantons	11
2.1.6	Répartitions des entrées par canton	11
2.1.7	Durée de la peine	12
2.1.8	Evolution des peines inférieures à un mois	12
2.1.9	Sanctions et tests d'urine	12
2.1.10	Provenance des entrées 2014	12
2.1.11	Service médical	13
2.1.12	Sorties des détenus	13
2.2	Personnel	13
2.2.1	Nombre EPT	13
2.2.2	Fluctuations (sans les apprentis)	13
2.2.3	Age moyen	13
2.2.4	Répartition hommes / femmes	13
2.2.5	Temps partiel	14
2.2.6	Durée moyenne de service	14
2.2.7	Retraites	14
2.2.8	Diplômes	14
2.2.9	Absentéisme moyen	14
2.3	Agriculture	14

2.4	Finances	15
2.4.1	Compte de résultats	15
2.4.2	Compte des investissements	16
2.5	Sécurité et constructions	16
2.5.1	Division sécurité	16
2.5.2	Division constructions.....	17
2.5.3	Principaux travaux de construction et projets exécutés ou en cours.....	18
2.5.4	Activités des ateliers internes sécurisés BC et EAP	19
2.5.5	Activités diverses.....	19
2.6	Remerciements	20

1 Organes des Etablissements de Bellechasse

1.1 Commission administrative

1.1.1 Membres de la commission administrative

Président	Erwin Jutzet , conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité et de la justice, Schmitten	2007
Vice-président	Markus Ducret , président du Tribunal du district du Lac, Président de la sous-commission pénitentiaire, Morat	2004
Membres	Jean Bourgknecht , vice-syndic de Fribourg, Président de la sous-commission économique, Fribourg	2004
	Katharina Thalmann-Bolz , conseillère communale et députée, Morat	2007
	Gabrielle Bourguet , députée, Granges-Veveyse	2008
	Violaine Cotting , vice-syndique, Domdidier	2008
	Antoinette Romanens , assistante sociale, ancienne députée, Bossonnens	2008
	Pierre-Yves Volery , agent de détention, Granges-de-Vesin, membre depuis septembre 2014	2014
	Peter Hurni , agriculteur, Fräschels	2012
	Ralph Guillod , agent de détention, Sugiez, membre jusqu'à fin mai 2014	2010
Secrétaire	Mélanie Maillard , conseillère juridique à la DSJ	2014

1.1.2 Message du président de la commission administrative

Depuis quelques années, le milieu pénitentiaire vit des moments difficiles. Loin d'être circonscrites dans le temps, les répercussions des événements tragiques survenus en 2013 dans les cantons de Vaud et de Genève sont durables et continueront encore à l'avenir d'influencer une institution comme les Etablissements de Bellechasse. Ainsi, le processus de progression du plan d'exécution des peines s'en trouve ralenti et le passage en régime semi-ouvert, puis ouvert, intervient toujours plus tardivement.

Si ce surcroît de précaution paraît de prime abord justifié au vu des lacunes mises en lumière par ces dramatiques affaires, il n'en demeure pas moins que l'objectif de la minimisation des risques de récidive à la libération et de la réinsertion sociale

des détenus demeure, à côté de l'impératif sécuritaire, une mission fondamentale du système carcéral. Dans cette optique, le modèle progressif développé par les Etablissements de Bellechasse garde non seulement tout son sens, mais aussi toute sa valeur et son efficacité, en dépit de l'évolution constante de la population carcérale.

C'est une chance pour Bellechasse : cette valeur est largement reconnue, et les Etablissements jouissent d'une excellente réputation. La visite des EB par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat, le 25 juin 2014, a été une occasion privilégiée de vérifier auprès des décideurs politiques de notre canton cette réputation. L'accueil qui a été réservé aux député-e-s et aux membres du Gouvernement a été hautement apprécié, tout comme la démonstration

des compétences et savoir-faire des EB, qui sont avant tout les compétences de ses collaboratrices et collaborateurs et de son équipe directionnelle.

En 2014 sont aussi apparues toujours plus clairement les perspectives de synergies entre les EB et d'autres services de l'Etat. Ces perspectives sont réjouissantes, car elles vont dans le sens de davantage d'efficacité et d'efficacités. Citons l'harmonisation de la gestion des risques, à travers la mise sur pied d'une formation commune avec le Service de l'application des sanctions pénales et des prisons et le Service de probation, mais aussi la préparation d'un projet de planification pénitentiaire.

A l'instar de 2014, les années à venir seront marquées par de nombreux projets en gestation qui

vont profondément modifier les contours des EB. Ces projets d'agrandissement et de réorganisation visent d'abord à répondre aux besoins du canton de Fribourg et des cantons concordataires, mais également à atteindre une exploitation encore plus sûre et encore plus rationnelle, tout en préservant la mission de resocialisation grâce à un système progressif notamment fondé sur le travail dans l'agriculture et les cultures.

Enfin, je ne saurais conclure ces quelques mots sans adresser les vifs remerciements de la Commission administrative à l'ensemble du personnel et à l'équipe directionnelle conduite par M. Franz Walter. La Commission sait pouvoir compter sur chacune et chacun pour être des partenaires actifs des changements à venir.

1.1.3 Message du président de la sous-commission économique

La sous-commission économique s'est réunie à quatre reprises en 2014. Suite à la démission de M. Ralph Guillod, elle a accueilli en son sein M. Pierre-Yves Volery, nouveau président de la commission du personnel.

Elle a procédé à l'analyse du budget, des comptes, de l'ensemble des questions financières, économiques et agricoles afin de les soumettre pour discussion, approbation et décision à la commission administrative. Elle a aussi régulièrement été informée de l'évolution des travaux effectués sur les différents bâtiments appartenant aux Etablissements et des réflexions en cours sur le développement futur du site de Bellechasse, avec en particulier les projets d'unité thérapeutique et d'agrandissement du Pavillon.

Sans vouloir développer les différents thèmes traités dans la mesure où ils sont détaillés dans la suite du présent rapport, la sous-commission relève la qualité de la gestion des Etablissements qui se concrétise en particulier par la maîtrise parfaite du budget, cela malgré les difficultés liées à l'estimation de certains postes tributaires d'éléments extérieurs, par exemple dans le secteur agricole dont les résultats dépendent fortement des conditions météorologiques ou encore la survenance d'événements imprévisibles.

La question de l'importance, pour les Etablissements, de pouvoir disposer d'un effectif qui permette au personnel d'accomplir dans des conditions optimales, de sécurité notamment, l'exigeante et délicate mission qui lui est assignée est souvent évoquée dans les discussions de la sous-commission, notamment en lien avec la personnalité toujours plus difficile d'une partie des détenus.

Il convient de souligner les efforts constants déployés en vue d'assurer une qualité optimale de l'exploitation agricole, en ayant soin d'y intégrer, à chaque fois que cela est possible, la notion de développement durable. Ce secteur d'activité joue un rôle capital pour les Etablissements dans le cadre de leur mission de réinsertion.

La sous-commission tient à exprimer sa reconnaissance et sa gratitude à la direction pour la fructueuse collaboration et le climat de confiance entretenu tout au long de l'année. Elle remercie également l'ensemble du personnel des Etablissements pour son engagement ainsi que pour la qualité et la rigueur du travail fourni.

1.1.4 Message du président de la sous-commission pénitentiaire

La sous-commission pénitentiaire (ci-après : SCP) s'est réunie à quatre reprises en 2014. Elle a entendu 19 détenus et internés des Etablissements de Bellechasse. Dans le cadre de son activité, la SCP a pu se faire une image représentative des conditions de vie et de travail aux EB. Elle a constaté que les Etablissements de Bellechasse sont menés de manière compétente par la direction. Celle-ci peut compter sur un personnel bien formé, loyal et motivé.

La SCP constate de son côté que les ressources en personnel attribuées aux EB continuent d'être insuffisantes par rapport à l'augmentation constante des défis dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures, et pour accomplir sa mission qui consiste à resocialiser les détenus. La tendance à l'accroissement constant du nombre de détenus présentant des troubles psychiques reste actuelle. Le personnel doit également faire face à de nouveaux problèmes engendrés par l'exécution

de courtes peines. Pour toutes ces raisons, la SCP soutient tous les efforts investis en vue de séparer les différents régimes d'exécution (ouvert et fermé) afin de renforcer la sécurité et de simplifier le travail du personnel. Cela ne pourra pas être réalisable sans amélioration au niveau des bâtiments, investissement financier et augmentation du personnel.

La SCP constate aussi que les conditions de travail et de détention sont considérées comme bonnes et correctes par les détenus et internés. Les qualités humaines ainsi que le comportement respectueux du personnel à leur égard ont été particulièrement relevés.

La SCP constate avec satisfaction qu'aucune violation des principes fondamentaux du droit d'exécution des peines et des mesures n'a été constatée en 2014.

1.2 Direction des Etablissements de Bellechasse

1.2.1 Membres de la direction

Franz Walter , directeur, Pensier	2012
Paul-André Morandi , directeur adjoint, Cressier	1989
Yves Curdy , chef de division, Fribourg	2009
Martin Hertach , chef de division, Morat	1992
Horvath Alexandra , cheffe de division, Morat	2014

1.2.2 Message du directeur

La tendance à une augmentation du nombre de détenus potentiellement dangereux, présentant des problèmes psychiques ou des maladies somatiques est toujours d'actualité. Ainsi, 2014 fut une année pesante pour les employé(e)s des Etablissements. Fort heureusement, grâce au professionnalisme et à l'expérience du personnel, aucune crise majeure et aucun événement tragique n'est survenu. Je tiens à cet effet à lui transmettre ma reconnaissance et mes remerciements. En sus de l'exécution des tâches quotidiennes, des décisions stratégiques ont été prises afin d'assurer l'avenir des EB et celui de l'exécution des peines fribourgeoise. Les effets pratiques qui en résultent seront visibles à long

terme, à la condition que les autorités politiques soient prêtes à reconnaître les problèmes actuels, à en mesurer les conséquences ainsi qu'à investir dans les ressources nécessaires pour les surmonter. En étroite collaboration avec la Direction de la sécurité et de la justice, une planification cantonale a été établie avec pour but la séparation des régimes d'exécution des peines (ouvert et fermé) qui étaient jusqu'à présent mis en œuvre en parallèle au bâtiment cellulaire, la construction d'une unité thérapeutique pour les détenus souffrant de troubles psychiques et le désengorgement de la prison centrale, située en vieille ville de Fribourg.

Ces projets seront réalisés avec un investissement financier raisonnable. Les charges de fonctionnement seront couvertes par la facturation des prix de pension aux autorités de placement.

La division « Encadrement et formation », nouvellement dirigée par Mme Horvath, a gagné en efficacité et en structure. A noter notamment la création d'une unité criminologique permettant d'évaluer et de suivre les détenus particulièrement dangereux ainsi qu'un renforcement du contrôle de qualité dans le suivi des dossiers des détenus.

Ce dernier développement a été rendu nécessaire suite au constat qu'une donnée erronée avait été introduite depuis l'externe dans le système de gestion des dossiers des détenus, précipitant malheureusement la date de libération d'un détenu. Ces erreurs peuvent avoir des conséquences néfastes et doivent être évitées ou absolument réduites au strict minimum. Pour ce faire, une formation accrue du personnel et des cadres est nécessaire. Le but prioritaire est de développer une culture de l'erreur, dans laquelle les erreurs ne sont pas cachées ou banalisées, mais analysées en toute transparence afin d'améliorer la qualité des prestations.

Comme évoqué auparavant, malgré tous les efforts investis, une difficulté de fond subsiste. La population carcérale est de plus en plus incontrôlable et contient en son sein des cas psychiques de moins

en moins gérables. A ce sujet, nous devons malheureusement constater un nouveau phénomène : les agressions à l'égard du personnel, occasionnant, pour certaines, des blessures. Les problèmes toujours plus importants et complexes auxquels nous sommes confrontés ne peuvent être résolus avec les mêmes ressources, ce d'autant plus que les politiciens et la société exigent constamment de nous la garantie d'un niveau élevé de sécurité et de resocialisation.

Les objectifs suivants ont été fixés pour 2015 :

introduire des régimes différenciés prenant en compte le degré de dangerosité et les besoins en resocialisation ; fixation d'une aptitude minimale au travail comme condition sine qua non pour l'admission d'un détenu ;

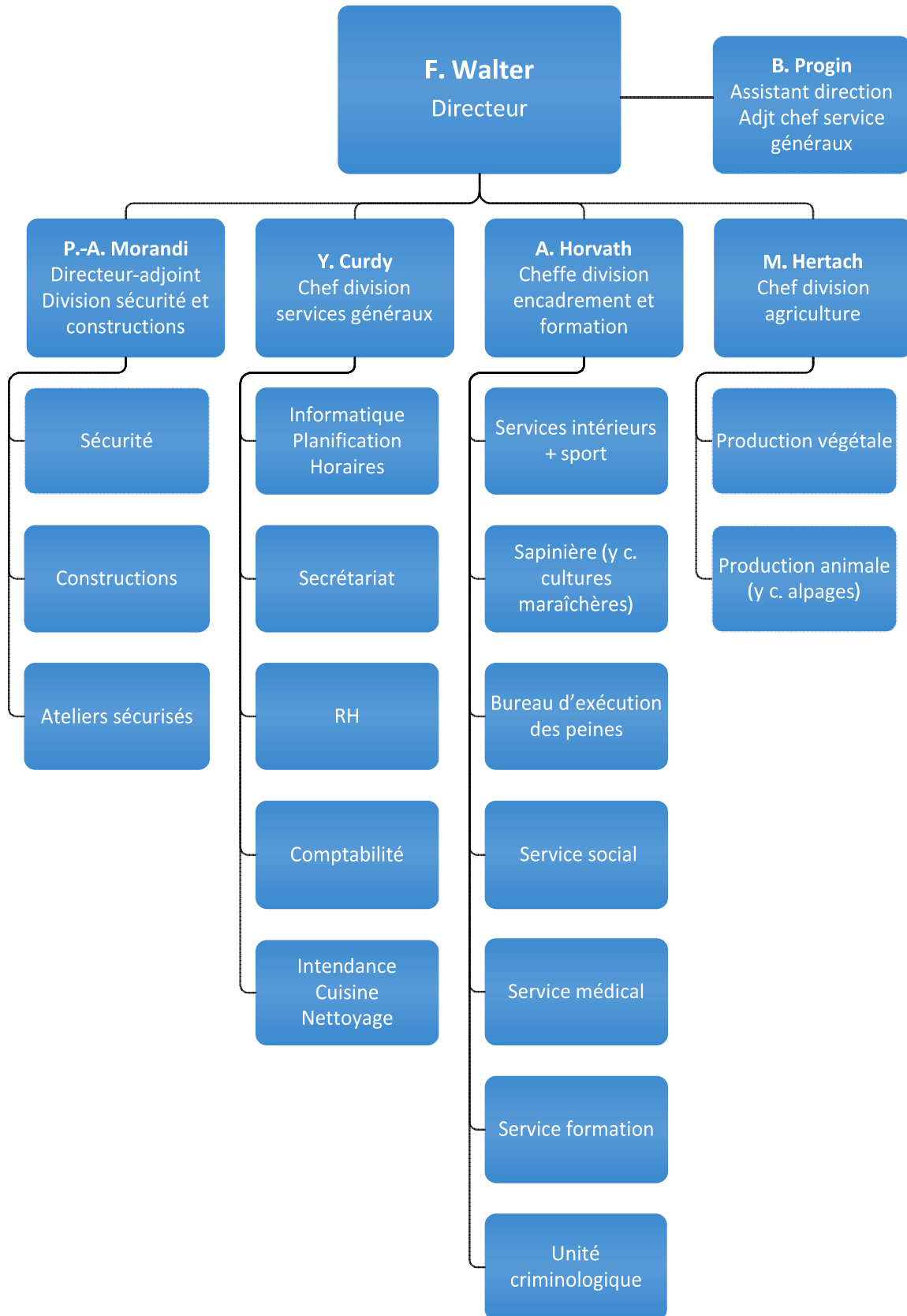
obtenir des ressources supplémentaires en personnel, et, en cas d'impossibilité, renoncer à des prestations en adoptant une planification transparente ;

augmenter la sécurité structurelle et technique (contrôle préférentiel à l'entrée, clôture de sécurité, équipement de caméras dans les cellules fortes, etc.).

Je vous remercie sincèrement de votre soutien et de vos critiques constructives. Ensemble, nous pourrions poursuivre avec succès la tradition plus que centenaire développée aux Etablissements de Bellechasse.

1.2.3 Organigramme

Situation au 31.12.2014



2 Détails

2.1 Détenus

2.1.1 Effectif des détenus au 31 décembre 2014

a)	Détenus en exécution placés par	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
	FRIBOURG	45	46	32
	VAUD	34	39	42
	VALAIS	2	5	2
	NEUCHATEL	23	28	25
	GENEVE	18	17	27
	JURA	4	4	5
	TESSIN	1	2	2
	autres	14	10	1
b)	Exécution anticipée de sanction pénale			
	FRIBOURG	25	29	20
	autres cantons	21	14	23
c)	Mesures pénales	3	2	9
d)	Placement à des fins d'assistance (art. 426 CCS)			
	FRIBOURG	1	1	3
	autres cantons	-	-	-
Total		191	197	191

2.1.2 Confessions au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, les Etablissements de Bellechasse comptaient 84 détenus de confession chrétienne (soit 43.97%), 87 détenus de confession musulmane (soit 45.55%), 17 détenus sans confession ou de confession inconnue (soit 8.90%) et 3 détenus d'autres confessions (soit 1.58%).

2.1.3 Journées de détention par maison

Journées - occupation par maison 2014

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Bâtiment cellulaire	5'976	29'430	83.12	35'406
Exécution anticipée de peine	1'070	13'414	92.61	14'484
Pavillon	4'338	10'084	69.92	14'422
Sapinière	2'529	4'654	64.79	7'183
Total	13'913	57'582		71'495

Journées - occupation par maison 2012 / 2013

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Total 2012	14'263	55'470	79.54	69'733
Total 2013	13'959	57'008	80.33	70'967

2.1.4 Taux d'occupation par maison

Occupation moyenne	Bâtiment	2014	2013	2012
	Exécution anticipée de peine	100%	98.50%	97.50%
	Bâtiment cellulaire	95%	97.12%	94.05%
	Pavillon	100%	98.90%	97.50%
	Sapinière	95%	91.70%	85.71%
Total	Bellechasse	97%	97.21%	95.55%

2.1.5 Répartitions par cantons

	2014	2013	2012	2011
FR	42%	36%	30%	29%
NE	17%	15%	12%	10%
VD	20%	26%	31%	32%
GE	8%	14%	18%	22%
TI	1%	1%	1%	1%
VS	3%	3%	2%	1%
JU	4%	2%	3%	3%
divers	5%	3%	3%	

2.1.6 Répartitions des entrées par canton

	2014	2013	2012	2011
FR	156	151	95	64
NE	54	66	78	39
VD	78	91	99	104
GE	19	23	32	48
TI	1	1	2	1
VS	2	9	5	4
JU	12	8	4	9
divers	29	17	11	12
Total	351	366	326	281

2.1.7 Durée de la peine

	2014		2013		2012	
jusqu'à 6 mois (inclus)	115	32.8%	131	35.8%	145	45%
de 6 à 12 mois	80	22.8%	66	18.04%	46	14%
de 1 à 2 ans	36	10.3%	44	12.02%	32	10%
de 2 à 3 ans	17	4.8%	17	4.64%	21	6%
de 3 à 4 ans	19	5.4%	14	3.82%	17	5%
de 4 à 5 ans	10	2.8%	15	4.1%	8	2%
de 5 ans et plus	14	4%	10	2.73%	19	6%
Exécutions anticipées + mesures (durée non connue)	60	17.1%	69	18.85%	38	12%
	351	100%	366	100%	326	100%

2.1.8 Evolution des peines inférieures à un mois

	2014		2013		2012	
Durées de séjour inférieures à un mois	27	7.69%	53	14.48%	32	9.81%

2.1.9 Sanctions et tests d'urine

Infractions, tests d'urine, sanctions								
2014	Téléphones portables	Stupéfiants	Nombre prises d'urine	% Tests positifs sur 562 prises d'urine	Total de jours de cellule forte	Sanctions prononcées	Nombres d'amendes	Amendes en Fr.
Totaux	45	165	562	42.52%	736	383	196	23'260

2.1.10 Provenance des entrées 2014

Suisse	64
Europe de l'ouest	48
Europe de l'est	84
Afrique du nord	69
Afrique subsaharienne	70
Asie	8
Amérique du sud	4
Divers	4
TOTAL	351

2.1.11 Service médical

Consultations	2014	2013	2012
Médecins des EB	1'122	946	732
Psychiatres/Psychologues	1'221 (595/626)	1'289 (751/538)	1'065
Dentiste	362	299	296
Physiothérapeute	337	361	167
Hospitalisations	26	23	15
Transports médicaux	232	115	108

2.1.12 Sorties des détenus

	2014	2013	2012	2011
Conduites (nbre)	20	68	65	49
Permissions (nbre)	55	133	146	179
Congés (nbre)	130	240	278	280

2.2 Personnel

2.2.1 Nombre EPT

- 140 collaborateurs/trices : 131,09 EPT
- 5 apprentis/es dans l'administration
- 2 stagiaires HES au service social
- 1 stagiaire universitaire (administration)

Formateurs extérieurs (hors EPT)

- 3 collaboratrices pour le programme Fep (Formation en prison) : 1.8 poste
- 2 collaborateurs pour des cours de langues et d'informatique : 0.8 poste

Assistance spirituelle (hors EPT)

- 1 aumônier catholique
- 1 aumônier protestant
- 1 imam

2.2.2 Fluctuations (sans les apprentis)

9 arrivées et 10 départs

2.2.3 Age moyen

46 ans

2.2.4 Répartition hommes / femmes

118 hommes et 22 femmes

2.2.5 Temps partiel

21 collaborateurs/trices de 40 à 90%

2.2.6 Durée moyenne de service

9,6 années

2.2.7 Retraites

Départ en retraite en 2014 :

- Bertrand Lambert, collaborateur administratif au bureau d'exécution des peines
- Bernhard Bürgy, responsable du garage
- Hansueli Meyer, responsable de la porcherie

2.2.8 Diplômes

Diplômes d'agent de détention en 2014 :

- | | |
|--------------------|-------------------|
| - Baumgartner Yann | - Python Benedikt |
| - Collaud Frédéric | - Schouwey José |
| - Lehmann Peter | - Stulz Cédric |
| - Maggio Elsinio | |

2.2.9 Absentéisme moyen

3,62% des journées de travail

2.3 Agriculture

Pas d'hiver, un printemps hâtif, un été bien trop humide et un automne ensoleillé – tel est en quelques mots le bilan météorologique de l'année rapportée.

Dans ces conditions, la récolte des céréales a été très difficile à gérer. En effet, nous n'avons pu récolter qu'une fraction de la menue-paille. L'humidité de ce matériel ne nous a pas permis un stockage stable. Par contre, les rendements ont été bons à très bons. En tout, nous avons récolté 586'900 kg sur environ 87 ha.

Nous avons connu une année record en matière de betteraves : la quantité récoltée a atteint plus de 110 tonnes par hectare, avec un rendement en sucre extrêmement élevé de 17.9%.

Les cultures maraîchères ont également profité de l'eau en abondance, par contre, les soins phytosanitaires ont été plus exigeants.

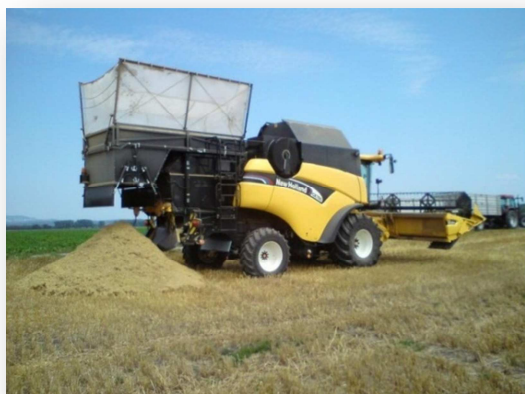
La production moyenne par vache s'est élevée à 6'860 kg avec de très bonnes teneurs en matière

grasse (4.07%) et en matière protéique (3.3%). La production de lait totale s'est montée à 668'350 kg.

La saison d'alpage s'est déroulée du 5 juin au 24 septembre, ce qui correspond à 111 jours, soit nettement moins que la moyenne de longue durée (120 jours). En tout, nous avons estivé 208 génisses et 120 moutons.

A partir du mois de février, le team du secteur porcin a dû être reconstitué suite au départ à la retraite du responsable. Durant l'année 2014, le prix du porc s'est effondré : en l'espace de quelques semaines, le prix a chuté de Fr. 5.10 à Fr. 3.20 par kg de poids mort. Cette baisse impressionnante a entraîné des pertes de rendement conséquentes.

Les équipes agricoles ont continué à travailler sur la conduite à lisier et ont effectué divers assainissements de bâtiments. En particulier, nous notons le démontage des anciens boxes dans la grange à pommes de terre et l'assainissement du plancher dans la grange à céréales.



2.4 Finances

2.4.1 Compte de résultats

a) En général

Compte de fonctionnement	Comptes 2014	Budget 2014	Comptes 2013
Total des charges	28'259'136	27'797'350	28'413'716
Total des revenus	-23'728'946	-22'588'500	-22'066'470
Excédent de charges	4'530'190	5'208'850	6'347'246

Après bouclement, le compte de résultat révèle un excédent de charges de Fr. 4'530'190.– inférieur à l'excédent de charges budgétisé de Fr. 678'660.– (-13%) et inférieur à l'excédent de charges 2013 (-29%).

b) Charges

Les charges sont supérieures de Fr. 461'786.– par rapport aux charges budgétisées.

Le dépassement est principalement dû :

- à Fr. 129'869.– de charges supplémentaires de personnel en lien avec les traitements pour la réintégration d'invalides, non inscrites au budget ;
- à Fr. 149'321.– de charges supplémentaires pour les frais du bétail ;
- à des amortissements supplémentaires de Fr. 149'284.–.

Des dépassements sont également à signaler dans les comptes des produits alimentaires, des frais des cultures, des améliorations foncières ainsi que de l'entretien et la rénovation des immeubles. En

revanche, les charges de carburants, frais de télécommunications, frais médicaux et de rémunération des détenus ont été moins importantes aux comptes qu'au budget. Ces dernières ont permis de compenser une partie de l'excédent de charges.

c) Revenus

Les revenus sont supérieurs de Fr. 1'140'446.– (+5%) par rapport aux revenus budgétisés.

Les produits des ventes de bétail ont été supérieurs de Fr. 100'762.– par rapport à ceux qui ont été budgétisés ; les récupérations des frais de détention ont été supérieurs de Fr. 1'016'870.–, tous cantons confondus ; les recettes administratives diverses ont été supérieures à celle budgétisées de Fr. 128'111.–. A noter également que les produits de la vente d'aliments lactés ont été supérieurs de 39'555.– par rapport à ceux qui ont été budgétisés. Les ventes de carburant ont été par contre moins importantes que celles qui ont été budgétisées.

2.4.2 Compte des investissements

a) En général

Compte des investissements	Comptes 2014	Budget 2014	Comptes 2013
Total des dépenses	1'656'858	1'660'000	1'451'054
Total des recettes	-160'000	-350'000	
Excédent de dépenses	1'496'858	1'310'000	1'451'054

Le compte des investissements montre un excédent de dépenses de Fr. 1'496'858.-.

b) Dépenses

Les dépenses concernent la réorganisation des ateliers– travaux liés aux EAP-(Fr. 45'438.-); l'étude concernant la construction d'une unité thérapeutique ou UTEB (Fr. 26'514.-) ; la pose de panneaux photovoltaïque sur un bâtiment agricole (Fr. 93'444.-) et la réalisation du concept de sécurité EB 2020 (Fr. 493'054.-). Des reports de

crédits ont été réalisés pour l'étude concernant la construction de l'UTEB, la pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment agricole, le concept de sécurité EB 2020 et la réorganisation des ateliers sécurisés.

c) Recettes

La Confédération a versé des acomptes de subventions de 90'000.- et de 70'000.- pour respectivement la construction d'un économat au Pavillon et le concept de sécurité EB 2020.

2.5 Sécurité et constructions

La division sécurité est chargée du maintien de la sûreté et de l'ordre au sein de l'ensemble de l'établissement. La division constructions a la charge du patrimoine immobilier des Etablissements de Bellechasse. Elle construit, transforme, rénove et entretient les diverses constructions, infrastructures et superstructures disséminées sur son territoire.

La division sécurité et constructions est formée de plusieurs secteurs.

Division sécurité : centrale de sécurité, gardes de jour et de nuit, service sécuritaire de tiers, service du feu.

Division constructions : bureau technique, maçonnerie, menuiserie/construction bois, électricité, sanitaires / chauffage / serrurerie, peinture, garage, ateliers sécurisés BC et EAP.

2.5.1 Division sécurité

Centrale de sécurité : opérationnelle durant toute l'année 24 heures sur 24. 4 personnes, durant les heures de bureau, assurent son fonctionnement et une permanence à tour de rôle, le reste du temps ces missions sont réalisées par les brigades et les gardes de nuit.

Service de brigades : plus de 70 agents de détention répartis en 6 brigades, assurent, selon un tournus, la surveillance et la sécurité du BC, de l'EAP, du Pavillon et du Foyer la Sapinière durant la semaine. Formant 2 groupes (matin et après-midi), pas moins de 24 personnes se répartissent les diverses tâches au quotidien.

Gardes de jour : en milieu ouvert, 2 gardes de jour, avec chien assurent la surveillance périphérique du domaine, à tour de rôle.

Gardes de nuit : 11 personnes, dont 8 conducteurs de chiens, assurent la surveillance globale et la sécurité des EB 365 nuits sur 365, selon un programme défini.

Service du feu : issu du personnel, formé d'environ 40 sapeurs-pompiers dont 15 officiers et sous-officiers, il assure en priorité le sauvetage, l'évacuation et la sécurité des détenus, des employés, des animaux domestiques et préserve le patrimoine immobilier des EB.

17 personnes sont porteuses d'appareils respiratoires (PR), équipement indispensable dans ce milieu à haut risque et très sensible.

Le service du feu des EB collabore avec le corps

intercommunal du Vully fribourgeois.

Conclusion : la division sécurité, malgré la multiplicité et complexité des tâches s'acquitte de manière optimale de son rôle.



2.5.2 Division constructions

Parc immobilier des EB : situé dans la plaine des Grands Marais, il comprend actuellement 69 bâtiments à usages multiples situés sur le territoire des communes du Bas-Vully (Bellechasse, Péage et Chablais) et de Galmiz (La Sapinière et les Vernes).

Les autres bâtiments (12 chalets d'alpage), sont situés dans les Préalpes fribourgeoises, communes de Châtel-St-Denis et Semsales.

L'ensemble des quelques 80 immeubles, propriétés des EB, représentent actuellement une valeur ECAB de plus de Fr. 118'000'000.-.

Subventions : pour mémoire, la Confédération, par l'intermédiaire de l'Office fédéral de la Justice (OFJ), subventionne les différentes réalisations reconnues indispensables à l'occupation et à la formation des détenus.

L'annonce de nouveaux dossiers de demande de subvention à l'OFJ se poursuit selon les études de besoins et les projets. Le taux de subvention actuel octroyé par la Confédération est de 35%.

Bureau technique : planification et organisation générale des projets et travaux de construction, de transformation de réfection, gestion des subventions fédérales etc.

Secteur constructions : formé de nombreuses « petites entreprises de construction » et sous la responsabilité de 16 agents de détention artisans, le secteur construction occupe journallement jusqu'à 30 détenus.

Secteur garage : assure annuellement l'entretien et la maintenance du parc de véhicules et machines des EB.

2 agents de détention mécaniciens, accompagnés en moyenne par 3 ou 4 détenus travaillent dans ce secteur.

Secteur ateliers sécurisés BC et EAP : L'organisation et la surveillance du secteur ateliers sécurisés et de la buanderie / lingerie sont confiées à environ 16 agents de détention ; comme pour les autres secteurs ces agents sont également engagés pour le service de brigade. Les ateliers sont occupés quotidiennement par environ 80 détenus.

2.5.3 Principaux travaux de construction et projets exécutés ou en cours

Bâtiment EAP, solde des travaux à exécuter à l'annexe du Bâtiment Cellulaire : les travaux de transformation et de réaménagement du rez-de-chaussée des ateliers sécurisés internes sont en cours. Ils seront terminés en 2015, ce qui permettra d'établir le décompte final de l'EAP.



préparatoires, exécution du socle et pose du silo en 2015.

Péage 32, logements pour le personnel : transformations et rénovation intérieures d'un appartement.

Alpages : poursuite des travaux de réfection des divers chalets.

Travaux d'entretien : en parallèle, exécution des divers et nombreux travaux d'entretien courant (bâtiments, réseau routier et places, canalisations, eau potable, réseau électrique etc.)

Concept de sécurité + projets EB 2025 : permet une vision à moyen et long terme de l'évolution des EB. Il doit aussi tenir compte de l'évolution de plusieurs projets.

L'étude du nouveau concept de sécurité global est terminée. Sur la base du devis et du

Bâtiment cellulaire 302 : Aménagements du cabinet dentaire et du nouveau bureau du chef BC.

Pavillon 301 : en annexe du Pavillon, les travaux de construction d'un **économat / dépôt** pour les cuisines ont débuté au début du printemps 2014, les travaux préparatoires, les canalisations et le socle du bâtiment sont exécutés. La plupart des travaux liés à ce projet seront exécutés par le secteur construction des EB.



Centrale solaire photovoltaïque bâtiments 361 étable vaches allaitantes & 362 Bâtiment de l'agriculture : réfection toitures et implantation de 425m² de capteurs solaires photovoltaïques.

Foyer la Sapinière : rénovation des sanitaires étage 2 selon normes et exigences en vigueur.

Silos Les Vernes 1c : mise à l'enquête d'un nouveau silo à aliments et exécution des travaux préparatoires, exécution du socle et pose du silo en 2015.

Silos Porcherie 306 : mise à l'enquête d'un nouveau silo à aliments et exécution des travaux

descriptif, la demande de subvention et l'allocation d'une subvention par la Confédération, taux 35% ont été acceptées.

Côté travaux, le début de la première phase du concept de sécurité, soit la pose de clôtures de sécurité, y compris infrastructures techniques souterraines sont en cours.

Concernant les projets futurs, l'étude du projet d'Unité Thérapeutique aux EB (UTE) suit son cours. Elle se poursuit en parallèle d'une étude globale du développement du domaine pénitentiaire sur le site de Bellechasse.

Subventions : établissement des décomptes finaux de 12 objets et transmission des dossiers à l'OFJ pour détermination de la subvention finale octroyée. En parallèle, diverses demandes d'acompte demandées à l'OFJ.

Conclusion : tenant compte des contingences liées aux mesures de surveillance, à l'encadrement, à la formation professionnelle et enfin, à la population carcérale qui comprend des niveaux d'aptitude très différenciés de productivité et de savoir-faire, les travaux se sont poursuivis durant toute l'année de manière soutenue.

De plus, la diversité des tâches entreprises exige une polyvalence qui trouve son avantage dans

l'utilisation des compétences des détenus à de nombreux niveaux.

Années après années, la division construction assure la construction et l'entretien des bâtiments et des infrastructures des EB. Par ses prestations, le secteur construction des EB contribue sensiblement à alléger la charge financière de l'Etat.

L'ensemble des travaux effectués démontre notre volonté de préserver et d'améliorer notre cadre de travail et notre patrimoine dans le respect des hommes et de notre environnement.

2.5.4 Activités des ateliers internes sécurisés BC et EAP

Ateliers BC et EAP : débitage et confection d'environ 19'000 bougies finlandaises et de plus de 21'000 cartons de bûchettes de bois. Exécution de près de 300 socles préfabriqués en béton, en forme de L (anti-passage sous clôtures de sécurité), fourniture interne. Montage de plus de 2'200 caisses et palettes/châssis en bois. Divers autres travaux de nettoyage, de recyclage, d'assemblage et de montage de diverses pièces spécifiques. Poursuite du concept de dessiccation de fruits et légumes. Au niveau de la buanderie : lavage, entretien du linge et répartition des trousseaux pour les 200 détenus et les divers secteurs des EB.

Le chiffre d'affaires de l'ensemble des activités effectuées dans les ateliers sécurisés est similaire au montant fixé au budget 2014.

Constatation : pour les responsables de ce secteur, même si les activités exercées sont assez variées, la recherche de nouveaux projets et de nouveaux partenaires constitue un défi permanent.

Les nombreuses activités exercées par les ateliers sécurisés internes, dans des conditions parfois difficiles, démontrent qu'à force de persuasion, de motivation et d'encouragement, des résultats sont possibles. Les activités effectuées servent très bien les objectifs de formation et de réinsertion des détenus par le travail.

2.5.5 Activités diverses

Santé et sécurité au travail (SST) : selon l'ordonnance relative à la SST, une commission formée de 5 personnes provenant des EB et appuyée par un représentant du Service du

personnel et d'organisation (SPO) est en fonction depuis plusieurs années. Elle poursuit ses activités, optimise et applique le concept de base mis en place.

2.6 Remerciements

Au terme de ce rapport, la commission administrative tient à remercier la direction, le personnel et les collaboratrices et collaborateurs bénévoles, ainsi que les détenus, qui ont contribué à la bonne marche des Etablissements.

Le présent rapport a été adopté par la commission administrative le 26 février 2015.

Le Président

Le Directeur

Erwin Jutzet,
Conseiller d'Etat

Franz Walter